

ARDECQ
Association Régionale
de Développement Économique du
CENTRE-DU-QUÉBEC

**Le chef de file
du développement économique**

**RÉGION
Centre-du-Québec**

Les CLD du Centre-du-Québec offrent des services de première ligne d'accompagnement et de soutien technique ou financier auprès des entrepreneurs potentiels ou déjà en activité, individuels ou collectifs, incluant les entreprises d'économie sociale. Ces services comprennent notamment :

- Les services de consultation, d'orientation et de référence.
- L'aide à la réalisation de plan d'affaires, incluant les études de faisabilité.
- La recherche de financement.
- L'aide financière aux entreprises, principalement par le biais du Fonds local d'investissement (FLI).
- La formation en entrepreneuriat.
- L'accompagnement et le suivi des entrepreneurs et des entreprises.
- La référence à des services plus spécialisés, tels les services en matière d'exportation ou de développement technologique.

Pour plus de renseignements sur les mesures d'aide financière disponibles et sur les services des CLD, contactez le CLD de votre territoire.

MRC de Nicolet-Yamaska
CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska
Téléphone : 819 295-2997

MRC de Bécancour
CLD de la MRC de Bécancour
Téléphone : 819 298-2070

MRC de Drummond
SDC de Drummondville
Téléphone : 819 477-5511

MRC d'Arthabaska
CDE des Bois-Francs
Téléphone : 819 758-3172

MRC de l'Érable
CLD de la MRC de l'Érable
Téléphone : 819 362-2333

Lancez votre entreprise

De l'idée au démarrage

ÉTAPE 1 L'IDÉE

- Quelles sont vos options ?
- Comment dénicher une idée d'entreprise ?
- Votre projet est-il bien défini ?
- Est-il réalisable ?

ÉTAPE 2 L'ENTREPRENEUR

- Avez-vous le profil de l'entrepreneur ?
- Êtes-vous bien entouré ?
- Avez-vous besoin de perfectionnement ?
- Pouvez-vous investir dans votre projet ?

ÉTAPE 3 L'ÉTUDE DE MARCHÉ

- Décrivez de façon détaillée votre produit ou service ?
- Existe-t-il un marché suffisant pour votre produit ou service ?
- À qui s'adresse votre produit ou service ?
- Connaissez-vous vos concurrents ?
- Quelle part de marché pourrait occuper votre entreprise ?

ÉTAPE 4 LA PLANIFICATION

- Comment préparer le démarrage de votre entreprise ?
- Quels sont les permis, licences, enregistrements nécessaires ?
- Où vous procurerez-vous les équipements, marchandises et fournitures dont vous aurez besoin ?
- Quelle sera votre stratégie de mise en marché ?
- Votre entreprise créera-t-elle des emplois ?
- Aurez-vous besoin de financement ?

ÉTAPE 5 LE PLAN D'AFFAIRES

- Présentez votre entreprise.
- Présentez votre équipe.
- Analysez votre marché.
- Présentez votre stratégie de marketing.
- Planifiez vos besoins en ressources humaines.
- Planifiez vos besoins de financement.

ÉTAPE 6 LE FINANCEMENT

- Assurez-vous de bien maîtriser votre plan d'affaires et les avantages de votre projet.
- Précisez vos besoins en financement et votre contribution personnelle.
- Prévoyez un échéancier pour l'obtention du financement.
- Quelles sont les principales exigences de vos partenaires financiers ?
- Assurez-vous de prévoir des solutions de rechange si votre négociation ne réussit pas.

ÉTAPE 7 LE DÉMARRAGE

- Obtenez les permis et licences nécessaires.
- Ouvrez vos comptes bancaires.
- Ouvrez vos comptes gouvernementaux (TPS, TVQ, CSST, etc.).
- Assurez vos biens et vos activités.
- Mettez en place des systèmes de comptabilité et de gestion appropriés à votre entreprise.
- Annoncez votre démarrage.

s'améliorer

Avec les meilleures pratiques d'affaires

MPA

Formations sur mesure

- Gens d'affaires
- Dirigeants d'entreprises
- Gestionnaires
- Chefs d'équipe

► mdeie.gouv.qc.ca/mpa

Développement
économique, innovation
et Exportation
Québec

Sigouin

NOUS SOMMES NOMBREUX À CROIRE
QUE L'ESPRIT D'ENTREPRISE ET
L'INNOVATION CONTRIBUENT À LA
PROSPÉRITÉ DE NOTRE RÉGION.

Desjardins
desjardins.com
Coopérer pour créer l'avenir